

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 02256

Numéro SIREN : 818 931 750

Nom ou dénomination : AIT INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 09/06/2020 sous le numéro de dépôt 25519

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 09/06/2020

Numéro de dépôt : 2020/25519

Type d'acte : Procès-verbal d'assemblée
Changement de directeur général

Déposant :

Nom/dénomination : AIT INVEST

Forme juridique : Société par actions simplifiée

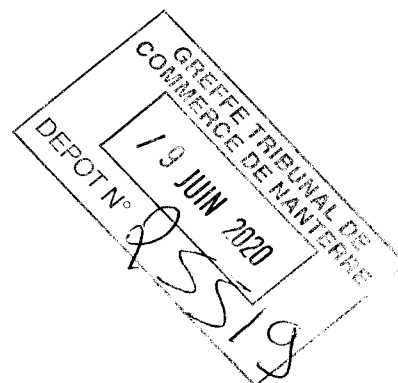
N° SIREN : 818 931 750

N° gestion : 2016 B 02256



AIT INVEST

Société par actions simplifiée
Au capital de 15 931 830 euros
Siège social : 97 Ter rue de Bellevue,
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
818 931 750 RCS NANTERRE



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 17 FEVRIER 2020

L'an deux mille vingt,
Le 17 février,
A 10 heures 30,

Les associés de la société AIT INVEST se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 97 Ter rue de Bellevue 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Djaffar AIT MADI, en sa qualité de Président de la Société.

Madame Katia AIT MADI est désigné comme Secrétaire de séance.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 15 931 830 actions sur les 15 931 830 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Président,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

[Signature]



[Signature]

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président,
- Nomination d'un nouveau Directeur Général en remplacement du Directeur Général démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Monsieur Bastien CABANES de son mandat de Directeur Général à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Directeur Général, pour une durée indéterminée :

Madame Katia AIT MADI,
Née le 30 juillet 1988 à Saint Denis (93),
Demeurant 45 rue Claude Terrasse 75016 PARIS,
De nationalité française,

Conformément aux dispositions des statuts, Madame Katia AIT MADI disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Madame Katia AIT MADI ainsi nommée accepte les fonctions de Directrice Générale et déclare, en ce qui la concerne, n'être atteinte d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

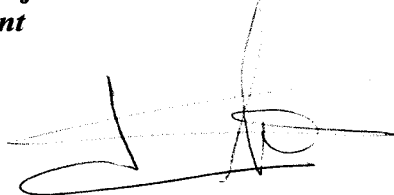
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.



De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Monsieur Djaffar AIT MADI
Le Président



Madame Katia AIT MADI
La Secrétaire de séance

